

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE

Date : 15 / 02 / 2016

ECOLE : Michelet B

2^{ème} Circonscription des Hauts-de-Seine
Asnières-sur-Seine

Participants :

- M. le Maire ou son représentant : Mme CAZABAN, adjointe au maire, aux sports
- Mme l'Inspectrice de l'Education nationale
- Mme. le DDEN : Mme BUSSAT
- Le directeur du centre de loisirs (ALSH) : M DOS SANTOS

- Représentants des parents d'élèves : Titulaires : Mme Dumay, Mme Le Yhuelic, Mme Bakhabaj, Mme Losic, Mme Gaillard, M Hamm, Mme Pino, Mme Fromageau, Mme Ech Chetouani
Suppléants : Mme Gatignol, Mme Baudard Guillot, Mme Fedouach.

- Enseignants : Mme Benaïssa, M Degage, Mme Bock, M Saigne, Mme Marques, M Boudella, Mme Rouvrais, Mme Doyen, Mme Giuliani, Mme Hostalier, Mme Duponteil

Points à l'ordre du jour :

- Organisation de l'école : activités périscolaires 2^o semestre et NAP ;
- Vie de l'école : dispositif Vigipirate ; PPMS ; Conseil d'enfants ; Classes transplantées
- Moyens : Infirmerie ; travaux
- Divers : parcours olympique ; remplacement professeurs, fête de l'école

Relevé des conclusions du conseil :

1/ Les activités périscolaires ou NAP :

M Dos Santos a présenté les différents moments d'accueil en dehors du temps scolaire.

De 11h30 à 13h20 : pendant cette pause méridienne réservée au moment du repas, diverses activités sont proposées aux enfants : tournois, tricotage, mangas, théâtre pour les 2 écoles.

Les enfants s'inscrivent pour la semaine ; environ 15 enfants par atelier.

De 15h45 à 16h30 : petit accueil du soir pour les élèves ne restant ni à l'étude ni aux NAP.

Le 2^o semestre pour les NAP a commencé au début du mois de février ; les ateliers proposés sont : Robotique, multimédia, roller, russe, éveil sportif, slam, échecs et éveil musical. Ces ateliers sont étalés du lundi au vendredi.

Nous rappelons que la BCD n'est pas une ludothèque et elle ne peut être utilisée par les élèves en mode libre-service. En période 4, la BCD sera utilisée sur le temps de l'APC par le cycle 2.

Nous remercions M Dos Santos et l'équipe des animateurs pour leur travail très apprécié.

2/ Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur stipule qu'un enfant usant de la violence pendant la pause méridienne, à la cantine ou bien sur la cour de récréation peut en être suspendu pendant une période. Un enfant ne fréquente la cantine que 2 jours sur 4 pour cette raison.

Un fait de violence « en bande » a été signalé au mois de janvier lors de la surveillance du temps de l'étude, entre 15h45 et 16h15. Les parents ont été convoqués par le directeur. Si les faits se renouvellent, les élèves seront suspendus d'étude et devront rentrer chez eux à partir de 15h45.

Une intervention « Violence » est programmée au mois de mars avec l'intervention de l'infirmière, Mme Moulier et l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Ceci concerne deux classes de CM1.

3) Situation de l'infirmerie : il est question que l'infirmière ne termine pas le mois de mars pour une question de non reconduction de contrat. Mme Cazaban nous indique que la ville d'Asnières est une des rares villes du 92 à prendre en charge le coût des infirmières scolaires ; budget municipal de 320 000 €. La mairie indique que les infirmières scolaires devraient être prises en charge par l'état (ou Education nationale).

Nous sommes très inquiets pour la période d'avril à juin et pour la prochaine rentrée scolaire. Les enseignants insistent sur le rôle très important de l'infirmière scolaire en terme de prévention.

Le directeur demande qu'un courrier émanant de Madame Aeschliman soit envoyé assez rapidement à Madame Vallaud Belkacem, ministre de l'éducation Nationale pour lui signaler cette situation qui n'est pas du tout satisfaisante pour l'école publique. Ceci dans le but de trouver une solution pérenne pour la rentrée 2016-2017.

4/ Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) :

Suite aux attentats de novembre 2015, un volet « attentat ou intrusion extérieure » a été rajouté au PPMS au mois de décembre 2015. (BO du 26/11/2015).

L'exercice du PPMS a été repoussé et a été effectué dans l'école le jeudi 3 décembre (matinée).

L'exercice s'est bien déroulé avec 8 classes dans le self et une classe au 1^{er} étage. Les deux classes de CE1 étaient à la piscine.

Le plan Vigipirate : les professeurs comme les parents et le personnel de la mairie sont concernés par ce dispositif de sécurité. L'accueil à l'entrée de l'établissement est réglementé. Se référer à l'affichage mis en évidence à l'entrée de l'école. Le plan Vigipirate est entré en vigueur en date du 2/12/2015.

5/ L'enseignement de l'allemand

Cet enseignement va concerner cette année des élèves de CM2 susceptibles d'intégrer une classe Bilangue 6^e au collège Renoir. Les autres élèves ne sont pas concernés par ce dispositif (Stratégie nationale des langues vivantes) qui vise à améliorer la maîtrise des langues et à redynamiser la diversité linguistique aussi bien dans le 1^{er} et le 2nd degré. Ceci dans un souci de continuité des apprentissages entre l'école et le collège. Les cours pour les élèves de CM2 débiteront le mardi 8 mars jusqu'à la fin de l'année.

6/ La semaine de l'olympisme à Asnières :

Il s'agit d'un parcours olympique altoséquanais, à travers les communes du 92, pour sensibiliser les élèves aux valeurs olympiques : **Excellence, Amitié, Respect**.

A la manière du parcours de la flamme depuis l'Olympe jusqu'à sa destination finale, il s'agit de promouvoir les valeurs de l'olympisme, en organisant une suite d'événements de ville en ville qui se relayeront tout au long d'un itinéraire altoséquanais. Le passage d'une commune à l'autre, sera marqué par la transmission d'un drapeau olympique officiel prêté par le CNOSF.

Les écoles d'Asnières prendront part à cet événement sportif dans la semaine du 23 au 27 mai 2016. Le drapeau sera transmis par la ville de Gennevilliers et sera remis à la ville de Courbevoie.

L'école Michelet B a retenu le thème « olympisme et citoyenneté » : l'équipe pédagogique fera découvrir le volet handisport aux élèves.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le blog de la circonscription :

<http://blog.crdp-versailles.fr/inspectioncirconscription2/index.php/page/1>

et aussi : <http://www.cdos92.fr>

7/ Climat scolaire et citoyenneté

Le travail initié sur les Droits de l'enfant lors de la journée des droits de l'enfant a été un moment important qui marque le début d'une prise de conscience. Cette dynamique a permis d'organiser au mois de janvier des élections dans les classes des représentants d'élèves.

La première réunion du conseil d'enfants a retenu les jeux dans la cour et les déchets lors du goûter.

L'an prochain, nous envisageons de garder quelques jours de plus les isoïrs pour organiser ces élections, véritable moment civique pour les élèves. Mme Bussat, DDEN nous informe de demander à la mairie de récupérer une urne en bois pour l'école puisque celles-ci ne sont plus utilisées dorénavant.

La journée « goûter sans déchet » sera instituée chaque mois jusqu'au mois de juin ; les familles seront informées et devront se mobiliser avec l'aide des enfants pour la réussite d'une telle action.

Il est utile de repenser le goûter afin de produire moins de déchets à l'école.

Pour la prévention violence : une prise de contact est à envisager avec la maison de la santé d'Asnières (Mme Kirouane) ; voir aussi avec la police municipale ; Mme Molin, référent auprès des écoles.

8/ Les classes de découverte et les PEP 92 :

L'école a relancé cette année l'opération de solidarité pour les PEP 92 ; Mme Bussat est au comité d'administration des Pep 92 et encourage cette action qui permet chaque année à un groupe d'enfants de partir en vacances. Un concert est également organisé pour recueillir des dons.

En 2016, deux départs en classe de découverte :

- La classe de CPa (Mme Benaïssa) : classe Nature du 7/03 au 14/03 au moulin du Bérrou
- La classe de CM1a (Mme Rouvrais) : classe astronomie du 29/03 au 5/04 à Riou Clar

Pour les deux classes autogérées des CM2 en Angleterre (novembre 2015), les comptes tendent à s'équilibrer. Des solutions restent à trouver pour quelques familles. Les professeurs remercient les familles qui se sont impliquées dans les ventes de gâteaux. Des ventes sont prévues au mois de mars pour finir.

9/ Le remplacement des professeurs :

Nous avons constaté qu'il est difficile voir impossible depuis début janvier 2016 d'obtenir satisfaction pour des remplacements pour des congés maladies de courte durée (2 jours). Une classe de CP est restée sans professeur pendant une semaine. Depuis le début de l'année scolaire, nous en sommes à 20 demi-journées non remplacées. Ces congés non remplacés perturbent le bon fonctionnement de l'école et le déroulement normal d'une journée pour les enfants.

Lors des prochains congés non remplacés, une lettre sera envoyée aux parents ainsi qu'à notre IEN.

10/ Les budgets mairie pour 2016 :

Le budget 2016 prévoit le maintien des ilotiers pour faire traverser les enfants qui se rendent à l'école.

Pour Michelet B : Transport (piscine, sorties) : 4900 € ; projet : 1820 € ; fournitures rentrée : 9800 €

Les dotations pour 2016-2017 ne sont pas encore connues, notamment en ce qui concerne les travaux demandés (mise en peinture d'un couloir et d'une classe au 2^e étage).

Les préinscriptions pour le centre de Loisirs (CLSH) peuvent se faire en ligne ; une borne internet est disponible à Enfance Pratique pour les familles ne disposant pas d'internet à la maison.

Les classes vertes seront bien maintenues en 2016-2017.

La mairie d'Asnières a donné son accord pour mettre à la disposition des classes de CM1 l'espace Delage, en vue de leur représentation sur les Droits de l'enfant, le mardi 10 mai.

Retro planning pour les travaux du groupe scolaire Michelet (à titre informatif) :

- Lancement d'une étude de programmation : fin février 2016
- Réalisation de l'étude de programmation : mai 2016 à sept 2016
- Lancement d'un concours d'architecture : octobre 2016
- Lauréat du concours d'architecture : septembre 2017
- Début étude de conception architecturale : octobre 2017
- Lancement appel d'offre travaux : juin 2018
- Travaux de janvier 2019 à juin 2020
- Ouverture de l'école : septembre 2020

11/ La fête de l'école :

Les parents souhaitent une répartition des tâches à la buvette avec les parents de Michelet A.

Une carte pour les boissons peut-être à envisager car certains enfants reviennent très fréquemment à la buvette. La gratuité des boissons est gardée mais les enfants doivent aussi garder la politesse !

Le moment de la fête de l'école est un moment convivial de fin d'année mais aussi un moment où l'on apprend à respecter les autres. La date du mardi 28 juin (soir) pourrait convenir.

La sortie des classes étant prévue le mardi 5 juillet.

Une demande a été faite auprès de Mme Cazaban en ce qui concerne le filtrage pour l'accès à la fête de l'école (toujours en dispositif Vigipirate) : un ASVP pour l'entrée de l'école le jour de la fête.

A savoir : Pour l'année scolaire 2015-2016, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

<http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>

Fait à Asnières, le 29 février 2016

Le Secrétaire de séance :
Madame Rouvrais

Le Président du Conseil d'Ecole :
Le directeur, Alain Poirson